



vous guider

« Un soutien pour souffler »

Une aide au répit des exploitants et salariés agricoles

■ En prévention de l'épuisement professionnel



Vous êtes exploitant(e), conjoint(e) d'exploitant, salarié agricole, face aux difficultés professionnelles, familiales

Vous vous sentez débordé, dépassé

Vous avez le sentiment de ne plus y arriver...

Ou

Vous connaissez une personne dans cette situation

✚ L'Aide au Répit, c'est quoi ?

Un soutien financier et un accompagnement social de la MSA pour :

- Des journées de remplacement sur l'exploitation pour les exploitants agricoles pour souffler et prendre du recul : 5 à 7 jours pour offrir un temps de répit.
- Un accompagnement voire des financements pour reprendre en main sa santé (par exemple dans le cadre d'une cure thermale sur prescription médicale, de séances de psychologues ...).
- Des aides pour se ressourcer, se détendre, mieux gérer son stress (ateliers yoga, sophrologie, relaxation, bien-être...).
- Des projets de vacances et des activités de loisirs partagés pour être avec ses proches.

✚ Les démarches

1- Contacter

le SRG (Service de remplacement des Agriculteurs Girondins) : 05 56 81 49 06

ou

la MSA par mail : sdsaidearepitmsa.blf@msa33.msa.fr ou par téléphone : 05 56 01 83 25 ou 06 19 64 29 88

qui rempliront avec vous une fiche de liaison.

2 - Vous serez contacté par une Conseillère technique de la MSA qui vous écoutera et vous accompagnera dans l'élaboration de votre projet de répit.